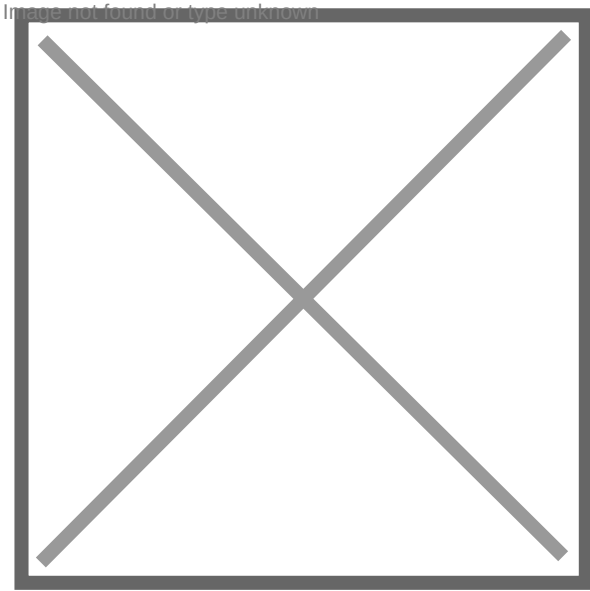




Risque de refus de titre de séjour

Par tsiry, le 06/01/2012 à 18:35

Bonjour,
Etant étudiante étrangère, je suis arrivée en France en août 2010 avec un *visa étudiant*, pour de [s]multiples complications[/s] , **l'ofii n'a pas pu me donner la vignette jaune valant titre de séjour** .
Lors de mon renouvellement à la préfecture en août 2011, l'ofii m'a remis un **papier attestant que j'étais en règle mais qu'ils n'ont pas pu m'apposer de vignette** , la pref. m'a donc donné un [s]récépissé de 1ère demande de titre de séjour[/s] .
Je voulais savoir s'il y a des *riques* qu'ils me [s]re[/s]fusent[/b] mon titre de séjour **à cause** de cet *incident de vignette* tout en sachant que *j'ai aussi raté mon année de fac* :/
Merci de vos réponses.